

## Editorial

La commune de Chanteuges est régie par un document d'urbanisme : la carte communale qui définit des zones constructibles et des zones naturelles ou aucune construction ne peut avoir lieu. Le conseil municipal a la possibilité de modifier selon une procédure longue et complexe ce zonage, si les terrains constructibles viennent à manquer. La loi du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle 2 », engage un véritable « verdissement » des documents locaux d'urbanisme, accélérant ainsi le mouvement amorcé par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU).

Cela se traduit par de nouvelles exigences et afin d'atteindre les objectifs de lutte contre l'étalement urbain et la régression des surfaces agricoles et naturelles, le législateur impose désormais aux communes un encadrement plus strict des possibilités ouvertes en zone à construire qui doivent être compatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain d'implantation et qui ne doivent pas porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

Evidemment, il n'est pas question d'aménager n'importe quel secteur n'importe comment ! Mais concrètement, si le conseil municipal décide de modifier la carte communale, il devra déclasser certains terrains constructibles pour pouvoir en ajouter d'autres ailleurs afin de ne pas augmenter la surface initialement constructible de la commune, conformément à la loi.

Avec le secteur historique du bourg centre, la marge de manœuvre du conseil est inexistante et il est toujours dommage pour des élus de devoir refuser de nouveaux habitants faute de parcelles disponibles, ou des activités touristiques innovantes à cause de terrains non classés dans la carte communale. Au final c'est le préfet qui a le dernier mot !

S'il n'est pas question pour moi de remettre en cause les objectifs de la planification, il est sans doute temps de simplifier l'organisation des documents d'urbanisme et de réfléchir à l'échelle d'un territoire plus étendu que le seul périmètre de la commune.

Frank Noël-Baron

## La signalétique du village

Le terme générique de signalétique inclut plusieurs types d'indications permettant de s'orienter ou d'interpréter un lieu.

Une première tranche de travaux a été effectuée : il s'agit de la pose de panneaux d'information sur les principaux sites de la commune à haute fréquentation : place Canteugheol, conservatoire du saumon sauvage, parking de la gare, camping de la gravière.

La deuxième tranche sera consacrée à une signalétique d'interprétation ; elle mettra en avant la richesse de différents sites : abbaye, calades, maison vigneronne, ligne ferroviaire, rivière... ■



Avant



Après

## Le patrimoine communal

Aujourd'hui le presbytère n'est plus habité par les prêtres et l'appartement de l'école est disponible à la location ; mais avant toute chose, ils nécessitent d'importants travaux de remise en état.

Pour le presbytère : un couple habitant le site du prieuré se propose de financer la remise en état en conformité avec les exigences de la municipalité et ensuite de le déduire du montant des loyers. Le

conseil est très intéressé par cette proposition, qui outre le fait d'éviter d'avoir recours à l'emprunt, assure la pérennité de la location correspondant au montant des travaux (environ 250 000 euros). **Le bâtiment prend ainsi de la valeur et reste la propriété exclusive de la commune.** Un bail est à l'étude actuellement, avant de finaliser le projet et de lancer les travaux de restauration.

Cette opportunité permet d'envisager la restauration de l'ancien appartement des instituteurs pour pouvoir le louer à nouveau. Un architecte sera mandaté, au final il ne restera plus qu'un logement municipal à rénover dans les années à venir !

**Le patrimoine communal ainsi rénové sera préservé et retrouvera une utilité.** ■



## À Tavernat, une place aménagée

Lors de la consultation des ayants droits de Tavernat pour la vente éventuelle de « pas de portes », de nombreux habitants avaient émis le souhait de voir la place au centre du village aménagée : un parking pour certains ou un espace de vie pour d'autres...

Ces travaux ont donc été réalisés pour permettre le stationnement de quelques véhicules et un banc est à la disposition des villageois et des promeneurs pour faire une pause afin d'admirer le paysage ou pour une petite causerie ! ■

## Flore et fleurissement du territoire

**La Communauté de communes du Langeadois, sous l'impulsion de son président Franck Noël Baron, a initié courant 2012 une étude relative à l'amélioration du fleurissement sur son territoire.**

Les candidats retenus, aux compétences quelques peu différentes de prime abord, mais au final résolument complémentaires composent le cabinet LAN-CRENON Paysage : Mme Jefke Lancrenon, architecte paysagiste, M. Thibault Racaud, urbaniste et Mme Nathalie Batisse qui se définit elle-même comme jardinière ethnobotaniste. Après une première réunion de lancement, plusieurs visites de terrain, ont été programmées en présence, non seulement des élus chargés du fleurissement de chacune des communes, mais également des employés municipaux qui ceurent souvent avec passion à l'embellissement de notre cadre de vie.

Pour notre part, cette rencontre, pour des raisons de planning, s'est déroulée le jeudi 4 octobre 2012 au matin et fut un grand moment d'échange, de partage et d'écoute. L'après-midi, élus et employés du périmètre de la « COM-COM » étions conviés pour un test

de terrain à Chanteuges. En effet la démarche engagée semble s'orienter vers l'élaboration d'un guide pratique à l'usage des communes mais également à destination des habitants.

La visite à travers le bourg nous a permis de saisir, de comprendre les points se révélant problématiques, ou au contraire très favorables qui doivent être valorisés. Nathalie Batisse nous a également fait découvrir de belles inconnues, totalement ignorées des néophytes et pourtant si appréciées en d'autres temps pour leur propriétés tinctoriales.

Vestiges d'une époque lointaine, elles furent utilisées du néolithique jusqu'au moyen-âge comme pigment dans l'art pariétal et colorants pour la teinture des étoffes. Il s'agit de « la gaude » ou « réséda des teinturiers » de son nom savant *Reseda luteola L.*, bisannuelle herbacée de la famille des Résédacées contenant la lutéoline, et offrant les plus belles et les plus résistantes teintures naturelles de jaune. Mais également de la « guède » ou « pastel des teinturiers » répondant au nom latinisé d'*Isatis tinctoria L.*, également bisannuelle de la famille des Brassicacées ou crucifères, pour simplifier « des choux » (d'où l'odeur caractéristique de ses feuilles froissées) et produisant un bleu naturel exceptionnel : le pastel.



Rosettes de guède visibles dans la calade



Teintes obtenues

**Si la notion de territoire constitue le fil conducteur, le guide composé de fiches pratiques, permettra aux responsables du fleurissement de chaque localité, d'adapter leurs choix et combinaisons de plantes en fonction de la palette colorée sélectionnée, de l'altitude, de la zone climatique ou de l'héritage floristique local.** ■



## Importants travaux de goudronnage sur la voirie

Suite à la défection de l'entreprise adjudicataire, aucun travail de goudronnage n'avait été effectué sur la commune en 2011, c'est donc un budget important (95 000 €) qui y a été consacré cette année. Il y a d'abord eu le rebouchage des « nids de poules » qu'on appelle en termes techniques « les emplois » : Cela se fait en 2 temps, d'abord on rebouche le trou avec de l'enrobé à froid (ce travail a été fait par les employés communaux), ensuite on enduit la surface de goudron chaud que l'on recouvre avec du gravillon très fin, en deux couches : appelés bi-couches. Lorsque la chaussée est trop défoncée, on doit creuser, remettre de la pierre, puis le bi-couches.



Photo : Philippe Kurlapski /wikimedia commons

Ce fut le cas rue de l'enfer (50 tonnes) et à Bourleyre au droit du chargement des camions de la scierie (100 tonnes). Un chemin d'une centaine de mètres desservant les nouvelles habitations a été refait en bi-couches à Fromenty également.

Cependant le plus gros chantier fut la réfection de la route de la Bretonnolle. Celle-ci au fil des années s'était affaïssée et dégradée sur les bords, outre les nombreux « nids de poules », elle présentait une surface bombée importante en son milieu.

Plusieurs solutions furent proposées par l'entreprise :

- soit goudronner en gardant cette forme convexe, qui ne permettait pas un déneigement efficace ;
  - soit enlever la partie centrale, la remettre plane avant un goudronnage en bi-couches ; c'était la solution la plus coûteuse et la plus longue à mettre en œuvre ;
  - soit remettre de la grave (sable pétri avec du goudron) sur les parties latérales affaïssées, avec une machine spéciale appelée « Finisher » avant le goudronnage.
- C'est cette solution médiane en termes de coût qui fut retenue. Plus de 300 tonnes furent nécessaires pour réaliser cette remise en état. Les 2/3 de la route ont été traités ainsi et le tronçon restant sera réalisé sur 2013. ■

## Bibliothèque départementale de prêt.

Nous arrivons bientôt aux longues soirées d'hiver et si la lecture agrément vos loisirs, des livres sont mis à votre disposition gratuitement à la mairie par la bibliothèque départementale de prêt. Vous pouvez aussi venir vous-même choisir vos lectures dans le bibliobus. Son passage est affiché sur les panneaux d'information dans les villages, mais si vous n'avez pas la possibilité de les consulter, téléphonez à Colette Béraud (04 71 74 00 29) qui vous contactera lors de sa présence dans notre commune. ■



## Dans l'urgence

Le pont du Moulin Bleu qui doit faire l'objet de travaux a dû être sécurisé en raison de l'interruption de circulation au niveau de la barrière SNCF de la Cambuse, pour permettre aux habitants de Bourleyre de relier Chanteuges. Les agents communaux ont mis en place des tôles renforcées permettant une circulation provisoire sécurisée. ■